

Revue de presse

Janvier-Février 2018

Cette revue de presse propose une sélection d'articles de la presse quotidienne et hebdomadaire, ainsi que de sites Internet, sur le secteur des accueils collectifs de mineurs.

Table des matières

Du côté des accueils de loisirs	2
Autour des projets	2
Accueils de loisirs et handicap	3
Du côté des colonies de vacances	4
Mobilisation autour de l'annonce de suppression des colonies de vacances de la Mairie de Paris ..	4
Les colonies ne permettent plus le « brassage social »	5
Promotion des séjours collectifs au sein des écoles/collèges	5
Premières inscriptions pour les séjours d'été.....	6

Du côté des accueils de loisirs

En janvier et février, plusieurs articles portent sur les inscriptions pour les vacances d'hiver et, fin février, sur les premiers bilans de fréquentation. Comme toujours, de nombreux articles décrivent les activités mises en place au sein des accueils de loisirs. Ces articles ne sont pas mentionnés dans cette revue de presse.

Autour des projets

Accueil de loisirs : le projet pédagogique présenté

La Dépêche (site web), 12 janvier 2018, www.ladepeche.fr

« L'accueil de loisirs est un lieu de socialisation et de vivre ensemble » qui réunit des enfants différents, que ce soit en termes d'âges, de cultures ou de milieux socioculturels. « Véhiculer des valeurs de respect, d'acceptation de l'autre, de partage, est essentiel ». L'accueil de loisirs permet également d'aborder les notions de citoyenneté et les valeurs de la République, notamment pour permettre aux enfants de faire leurs choix et d'exprimer leurs opinions. Enfin, l'accueil de loisirs est un lieu d'épanouissement, de loisirs et de plaisir.

Saint-Martin-du-Bois - « Savoir dire et s'écouter »

Le courrier de l'Ouest, 21 février 2018

En ce début d'année, l'accueil de loisirs a mis en place un « conseil d'enfants » et a pour objectif de le faire vivre démocratiquement. Ainsi trois enfants ont animé le deuxième conseil en tant que présidente, secrétaire et « maître du temps ». A 10 ans, Louise indique que « c'est une chance de pouvoir donner ses idées et de proposer nous-mêmes des activités. On apprend à s'écouter, à savoir ce qui est possible ou pas et aussi à régler des conflits quand il y en a ».

Soirée citoyenne à l'accueil de loisirs ados

L'indépendant, 27 février 2018

A la demande des jeunes, l'accueil de loisirs ados a mis en place des soirées citoyennes. La première leur a permis d'aborder de nombreux sujets avec les élus du territoire. Pour le président de Roussillon Conflent, « On sent que ces jeunes ont le désir de comprendre, de faire valoir leurs points de vue et de s'impliquer dans le projet collectif qu'est la vie en société ».

Accueils de loisirs, le libre choix des enfants

La Nouvelle République du Centre-Ouest, 28 février 2018

Les accueils de loisirs de la ville de Quinçay pratiquent une pédagogie émancipatrice depuis plus d'un an, dans le cadre d'une expérience pédagogique sur le pouvoir d'agir des enfants avec la Fédération des centres socioculturels de la Vienne. L'objectif est de permettre aux enfants « de développer leurs capacités, d'expérimenter, d'organiser et de décider ensemble pour être acteurs et auteurs de leurs temps libre ».

Accueils de loisirs et handicap

Quartier Libre sera « handynamique »

La Voix du Nord, 21 février 2018

Pour les vacances, l'accueil de loisirs a choisi de mettre en place des animations liées au handicap « dans l'objectif de mettre en avant le vivre ensemble, de changer les regards quelles que soient nos différences ».

Accueil de loisirs et handicap : une enquête avant des mesures concrètes

Faire-face (site web), 22 février 2018, www.faire-face.fr

« La mission nationale Accueils de loisirs et handicap lance une grande enquête auprès des parents d'enfants en situation de handicap ». A l'initiative de la Cnaf, l'enquête se déroule en trois phases. Un recueil de témoignages dans un premier temps, actuellement en cours, qui sera suivi d'une enquête en ligne par questionnaire, disponible à partir du 16 mars. L'enquête se terminera par des monographies.

Du côté des colonies de vacances

Mobilisation autour de l'annonce de suppression des colonies de vacances de la Mairie de Paris

Les jolies colonies financées par la Ville, c'est fini !

Le parisien, 18 janvier 2018

Depuis plus de vingt ans, le dispositif « Vacances Arc-en-ciel » permettait aux jeunes parisiens (4-16 ans) de partir en colonies de vacances. Accessible à tous, la mairie de Paris proposait aux familles des tarifs attractifs, adaptés en fonction du quotient familial. Pour 2018, ce dispositif n'est pas reconduit. L'Hôtel de Ville justifie cette suppression par un nombre de bénéficiaires en diminution sur les dernières années, une volonté de « *privilégier les activités en centre de loisirs et les aménagements comme Paris Plage et la Parc Rives-de-Seine* » et de « *recentrer son action sur les publics les plus modestes* ».

Paris : une pétition contre la suppression des vacances Arc en ciel recueille près de 2 000 signatures

Aujourd'hui en France (site web), 19 janvier 2018, www.aujourd'hui-en-france.fr

Suite à la suppression du dispositif vacances Arc en ciel, un collectif de parents d'élèves a lancé une pétition pour le maintien des colonies proposées par la ville de Paris. « *Nous sommes indignés de lire que les seules alternatives sont les centres de loisirs et les équipements de la capitale ! Les enfants ont besoin de changer d'environnement !* ». Mise en ligne le jeudi, la pétition avait déjà plus de 1 800 signatures le lendemain soir. Les parents ne comprennent pas l'argument social de la mairie, le dispositif « *permettait justement de mélanger les populations* ».

Note : Ce sujet a également été diffusé par France Bleu.

Paris : éclaircies en vue pour les Vacances Arc en Ciel ?

Aujourd'hui en France (site web), 5 février 2018, www.aujourd'hui-en-france.fr

Suite à la décision de la Ville de Paris de supprimer les colonies de vacances dans le cadre du dispositif Arc en ciel, une pétition a réuni plus de 12 000 signatures en deux semaines. Ce lundi 5 février, un groupe d'adulte s'est réuni devant l'Hôtel de Ville pour manifester lors du premier jour du Conseil de Paris. « *Au début, nous réclamions simplement le maintien des colos pour nos enfants. Maintenant, nous avons aussi des revendications sociales, car nous savons que cette décision est liée à la précarité du personnel qui gérait le dispositif* ». L'équipe de vacataires qui gérait ce dispositif était embauché 8 mois par an. Sans titularisation, ils ont décidé de ne pas continuer dans ces conditions sur l'année 2018. Devant les diverses réactions suite à l'annonce de la suppression des colonies Arc en Ciel, la mairie de Paris réfléchit à un dispositif de substitution pour cette année. « *Dans tous les cas, la Ville de Paris assure que les Vacances Arc en Ciel reviendront à l'été 2019* ».

Note : Ce sujet a également fait l'objet d'un article dans Le Parisien.

Les colonies Arc-en-ciel reviennent : merci papa, merci maman

Le Parisien, 22 février 2018

Après avoir supprimé les colonies Arc-en-ciel en décembre, la mairie de Paris a finalement pris la décision de les réhabiliter sur l'été 2018. Les inscriptions seront bientôt ouvertes, aux mêmes conditions que les années précédentes. « *La mobilisation des parents pour maintenir ce dispositif qui garantit la mixité sociale, offre des séjours aux adolescents et inclut les enfants handicapés a payé* » se félicite une conseillère de Paris.

Note : Ce sujet a également fait l'objet d'un article sur le site de France Bleu Paris.

Les colonies ne permettent plus le « brassage social »

La « sécession » des citoyens les plus aisés

Le Monde, 22 février 2018

Une note pour la Fondation Jean-Jaurès intitulée « 1985-2017 : quand les classes favorisées ont fait sécession » est paru le 21 février 2018. L'auteur, le politologue Jérôme Fourquet, défend la thèse que les plus riches « *se sont coupés du reste de la population* », provoquant ainsi une « *érosion de la mixité sociale* ». Parmi les cinq évolutions décrites dans la note, celle de la baisse de fréquentation et de l'évolution des colonies de vacances qui permettaient un « brassage social ».

Note : Cette note de la Fondation Jean-Jaurès (et la mention aux colonies de vacances) a également été reprise par les journaux suivants : Le Point, L'Express, l'Obs, Atlantico (site Internet).

Promotion des séjours collectifs au sein des écoles/collèges

Car les enfants ont droit aux vacances

Le Berry républicain, 24 janvier 2018

La 73^{ème} campagne de la JPA a été lancée dans le Cher. Les enfants des écoles participants à la campagne de sensibilisation et de solidarité sont invités à vendre des badges pour récolter des fonds. Ces dons permettent à la JPA de faire partir des enfants en colonies de vacances. Pour le président de l'association du Cher, « *ce sont des temps éducatifs complémentaires* ».

Note : D'autres articles sur la collecte JPA sont parus dans les médias de divers départements : Sud Ouest (Lot et Garonne), La commère 43 (site web / Haute-Loire), Le journal du Gers et La dépêche (Gers), L'Est Républicain (Territoire de Belfort), La Dépêche du Midi (Tarn et Haute-Garonne), Le Bien Public (Côte d'Or), Le Progrès (Rhône)...

Donner du sens aux séjours collectifs

La Montagne, 20 février 2018

Au collège du Pavin, une rencontre a été organisée autour des séjours vacances, pour en comprendre l'organisation et leur rôle dans l'éducation des jeunes. La JPA, des représentants de l'Etat et un organisateur de séjour étaient présents. « *Donner du sens aux séjours collectifs, c'est impliquer les parents, les équipes pédagogiques et les jeunes participants dans un projet citoyen pour qu'ils deviennent acteurs de la société de demain* ».

Premières inscriptions pour les séjours d'été

Créteil : les enfants ont déjà programmé leurs vacances d'été

Aujourd'hui en France (site web), 10 février 2018, www.aujourd'hui-en-france.fr

La mairie de Créteil proposait, durant un samedi après-midi, un forum sur les colonies de vacances et mini-séjours proposés aux enfants de la ville pour l'été. 300 familles se sont déplacées pour inscrire leurs enfants à ces séjours dont le prix est variable en fonction des quotients familiaux. Les parents en profitent pour poser des questions, ils « *s'inquiètent notamment des transports utilisés, de la formation des animateurs, du confort du séjour...* ».